

BILAN ÉCOLO dans la Majorité – 2018 -2024



Ecolo a accédé à la majorité communale pour la première fois en 2018.

Nous avons trois élus membres du Collège.

Il s'agit de :

- **Christine Brison**

Attributions : Enseignement - Accueil extrascolaire - Petite enfance - Affaires sociales - Bien-être animal - Participation citoyenne

- **Thierry Henkart** (2018-février 2022) - **Jean-Marie Thiry** (février 2022-...)

Attributions : Mobilité - Transition écologique (Environnement-Énergie-Climat) - Déchets - Cimetières - Patrimoine - Cours d'eau - Technologie de l'information et de la communication

- **Jacqueline Colot, Présidente du Cpas**

Attributions : Égalité des chances - Coopération au développement - Santé - Assuétudes - Pilotage du PCS

Et quatre conseillers communaux :

- **Thierry Henkart**

- **Hélène Ryckmans**

- **Bernard Vansteelandt**, qui a remplacé Louis Berny après son déménagement

- **Bérengère Lefrancq**, remplacée par Jacqueline Colot, pour raisons professionnelles

Et deux conseillers de l'action sociale:

- **Jean-Baptiste Ducrotois**, membre du bureau permanent

- **Anne-Laure Le Cardinal**

Si un bilan déjà bien complet de notre travail en majorité a été publié par Chastre20+ en janvier 2024, le tableau de bord communal qu'est le Plan Stratégique Communal nous renseigne sur la mise en œuvre des projets pour Chastre. Et elle se poursuit évidemment jusqu'à la toute fin de la législature.

Nous présentons donc ici un bilan non exhaustif de nos fiertés principales.

Ecolo en majorité, c'est bien évidemment toute une série de réalisations dans les matières traitées par nos échevin·e·s et présidente de CPAS (voir liste ci-dessous) mais c'est aussi

- une présidence du Conseil Communal, des présidences de conseils consultatifs, ou encore de la CLDR. C'est la volonté d'une approche intégrée des projets de tous les membres du Collège ;
- une opportunité pour les membres Ecolo engagés dans le tissu associatif de Chastre (plantations de haies et de futurs arbres remarquables, marché dominical, bibliothèque, Promenade des artistes, Commune hospitalière, Solidarité internationale...) d'avoir une vue d'ensemble sur les projets.

ECOLO dans la majorité, c'est aussi

La présidence du Conseil communal est assurée par une autre personne que le bourgmestre. Les 3 premières années ont été animées par un membre de Chastre20+, les trois dernières par une Ecolo. L'intention est de mieux répartir la parole auprès de chacun et que les membres du Collège puissent adopter une attitude plus adéquate pour l'écoute.

Neuf conseils consultatifs ont été mis en place pour la première fois (voir le site de la Commune). Ils ont été constitués de Chastrois·es volontaires et de personnes désignées par les groupes politiques.

Plusieurs règlements primes (pour les petites installations de panneaux photovoltaïques, pour les langes lavables pour les enfants) ont vu le jour grâce aux travaux de ces conseils.

Des outils de communications (Ex : enquête auprès des seniors et le guide senior, les panneaux de tri des déchets dans les cimetières) ont vu le jour.

Si tous ces Conseils consultatifs n'ont pas fonctionné de la meilleure des manières, cette première expérience nous servira pour en améliorer le fonctionnement.

Durant cette législature, nous avons pu montrer notre investissement, notre compétence dans la maîtrise et la gestion des dossiers, et notre volonté d'innover de manière réaliste.

Au-delà de "nos" propres compétences, par nos mandataires, ECOLO dans la majorité c'est aussi

un assainissement des finances communales, après la gestion catastrophique sous la majorité précédente ayant mené la Commune à être sous contrôle budgétaire de la région.

Nous avons pu, ensemble, rembourser anticipativement l'emprunt CRAC, et baisser légèrement l'IPP, qui est passé de 8,3 à 8 %



En Énergie et pour le Plan d'Actions Énergie Climat Communal, ont été réalisés :

- L'isolation extérieure et le remplacement des châssis de l'école de Cortil
- La pose de panneaux photovoltaïques aux écoles de Cortil, Chastre et Blanmont
- Le cahier des charges pour l'isolation et la ventilation de l'école de Blanmont a été rédigé et envoyé
- La gestion et la réduction de l'éclairage public : remplacement des anciennes ampoules par des Leds à hauteur de 10% par an et coupure de l'éclairage public entre minuit et 5h du matin
- Un soutien aux citoyens dans leurs rénovations énergétiques, avec la mise en évidence du service Corénove et la prime communale pour les [audits énergétiques](#)
- Une information personnalisée sur l'évaluation des déperditions de chaleur des habitations grâce à la thermographie aérienne nocturne (faite par l'InBW) via des séances de permanence communale pour les Chastrois
- Le réaménagement de l'espace 2000 aux normes actuelles
- L'isolation de la Salle des Golards et du local de la cure : Isolation du plafond et changement des châssis
- La modernisation des vieux châssis de l'école de Blanmont
- [La subvention pour les installations photovoltaïques de petite puissance](#)

En Environnement /Gestion des inondations/développement rural :

En développement rural :

Avec l'aide de la Fondation Rurale de Wallonie, Chastre s'est doté d'un Plan Communal de Développement Rural dont la Commission Locale est présidée par Hélène Ryckmans.

Ce Programme est aujourd'hui constitué de 31 fiches projets, pour les 10 prochaines années. Trois d'entre elles sont bien avancées : l'aménagement de la place communale en une vraie place conviviale, la rénovation de l'ancienne école de Villeroux et la valorisation du bois de St Géry.

Deux groupes de travail fonctionnent activement : le groupe "Label Chastrois", qui a octroyé des labels artisans et producteurs locaux et le groupe " Associ-Actions" qui fédère et rend visibles les nombreuses associations actives sur Chastre.

En majorité :

- Poursuite du PPlan PASH (Plan d'assainissement du Sous-Bassin Hydrographique)
- Rénovation de conduites d'eau et d'égout
- Travail de concertation avec les agriculteurs pour la mise en place de fascines sur base de l'analyse du GISER
- Cadastre des plantations de printemps et d'automne auprès des agriculteurs pour une meilleure prévention des coulées de boue

Cadastre des terres publiques du CPAS (Identification des exploitants) : Révision des baux à ferme sur les terres du CPAS. En collaboration avec le Service environnement et l'échevinat de l'agriculture, une proposition de contrat qui tient compte des axes de concentrations de



ruissellements sera soumise aux exploitants actuels. Ces baux devront tenir compte des axes de concentrations de ruissellements existant.

Plus spécifique à l'échevinat :

- [Organisation de la plantation de haies par la commune, la Province et des particuliers](#)
- La mise en œuvre du projet du Bois de St Géry (Fiche du Plan communal de Développement Rural : En cours)
- Avec l'aide du Conseil Consultatif Communal Déchets (citoyens chastrois et les 3 groupes politiques) :
 - La révision de la taxe communale pour le traitement des déchets et le ramassage des poubelles
 - [De nouvelles primes pour la réduction des déchets : Langes enfants lavables et protections menstruelles](#)
 - Sensibilisation au “Zéro déchet”, surtout dans les écoles et lors du Marché de Chastre
 - 3 animations pour mieux trier les PMC et communications sur l'application “Recycle”
- En synergie avec le Marché, organisation annuelle de la Journée de l'Arbre avec de multiples animations en plus de la distribution d'essences indigènes et de fruitiers
- Pratique de tontes différenciées dans de nombreux espaces publics
- Une organisation plus consciente du Grand Feu (Attention à ce qui est brûlé)
- Distributions ponctuelles de broyat pour les Chastrois
- Mise à disposition de gobelets de piégeage contre le développement du frelon asiatique et sensibilisation sur le sujet tant dans le bien-vivre à Chastre que sur le site et la page Facebook de la Commune
- Poursuite du Contrat de Rivière “Dyle - Gette” :
 - avec l'intervention de nettoyage d'AER Aqua-Terra Asbl
 - Le diagnostic “points noirs” , finalisé en 2020
 - le repoissonnement pédagogique de la Houssière (truitelettes) en collaboration avec la Petite École de Gentinnes
- Participation au groupe de travail sur les inondations et les coulées de boue à Chastre
- Entretien de la mare du Castillon et creusement d'une mare au Domaine des Possibles avec installation de panneaux didactiques devant les mares

En Mobilité :

- Aménagement du Chemin de l'Espinette (via le Plan d'Investissement Wallonie Cyclable – PIWACY)
- Préparation du dossier pour la création d'une piste bi-bande au Chemin d'Hévillers, avec l'aide la Région wallonne
- Rénovation du chemin du Tirotia (Géronvillers) par la Province (En cours- 2024)



- Zone de rencontre et SUL à la Rue des Combattants (Conseil Communal du 25/6 et attribution avant décembre 2024)
- Installations d'abris vélos aux gares, aux écoles, Place de la Féchère et à la maison communale
- Installation de boîtes sécurisées aux gares de Chastre et Blanmont
- Réhabilitation d'un chemin et prolongement (Sentier de la Ferme à la Dîme à Cortil)
- Rampe et rail pour vélos dans l'escalier entre la place de la Féchère et l'Espace 2000
- Rénovation du parking de la Féchère
- Création de trottoirs à la rue des 3 Ruisseaux (via le Plan d'Investissement communal PIC, cofinancé par la Région wallonne)
- Nomination des chemins innomés et pose de panneaux explicatifs (avec le Syndicat d'Initiative (2024))
- Démarrage du Plan Communal de Mobilité avec l'Institut de Conseil et d'Etudes en Développement Durable (ICEDD)
- Mise en ordre du règlement complémentaire de circulation routière (RCCR) pour les différents villages (travail régulier à assurer)
- [Prime pour la promotion de la mobilité douce, de 100 euros, à l'achat d'un vélo, VAE, trottinette, ...](#) (161 primes octroyées entre 2020 jusqu'à aujourd'hui)

Enseignement :

- Soutien aux directions d'école et aux enseignants par une disponibilité régulière de l'échevine et une collaboration étroite
- Soutien à la création d'un dépliant "publicitaire" pour les écoles communales
- Remplacement des chaudières des écoles de Chastre et Cortil
- Nouveaux repas de qualité dans nos écoles communales : bios et locaux
- Collaboration entre les deux directeurs et les enseignants des 3 implantations (Résultats très positifs)
- Re-crédation d'un chemin au naturel le long de l'école de Cortil, pour permettre de s'y rendre à pied en toute sécurité
- Créedation d'une mare, en collaboration avec le Domaine des Possibles, dans le Domaine
- Végétalisation de la cour de l'école de Blanmont
- Évacuation du "local" container à Blanmont
- Remplacement des châssis de l'école de Cortil et des classes de maternelles de l'école de Blanmont
- Remplacement des ampoules d'éclairage des écoles par du Led
- Acquisition de tableaux interactifs dans les écoles (2022)
- Mise en place d'un bureau de direction dans l'école de Chastre



- Acquisition de tablettes pour les écoles (via une subvention)
- Mise en place des conseils de participation dans les deux écoles (alors qu'il n'existaient plus depuis des années)
- Plans de pilotage lancés dans les deux écoles communales
- Un ordinateur portable a été mis à disposition pour chaque titulaire de primaire
- Remise des CEB en soirée à la commune avec un chouette cadeau symbolique (sweat avec prénoms des élèves de sa classe et nom de son école)
- Des voyages scolaires adaptés qui sont choisis en collaboration avec les enseignants
- Une nouvelle plaine de jeu en robinier va être construite à l'école de Cortil (Domaines des Possibles)
- Les préaux ont été réalisés dans les écoles de Chastre et de Cortil, dans les deux cours des maternelles
- Placement de panneaux phoniques dans le réfectoire de Cortil, avec l'aide du Domaine des Possibles
- Collaboration domaine/école/crèche via notre présence au Conseil d'administration
- Collaboration entre les écoles et les écoles des devoirs
- Aménagement des classes suivant les besoins des enseignants, planning avec suivi des demandes de mobilier, rénovations des peintures, meilleur suivi au niveau des travaux
- Utilisation des marchés publics pour les transports en car, les fournitures scolaires, ...
- Mise en place de la fonction de secrétaire d'écoles avec transversalité des 2 écoles, 3 implantations

Extrascolaire :

- Organisation d'une formation Activités Temps Libre en collaboration avec La Régie de Quartier
- Collaboration avec le service de Cohésion Sociale pour la mise en évidence des ressources locales de stages en période de vacances (cadastre des stages enfants organisés par des Chastroids)
- Formation proposée aux jeunes pour assurer un certain niveau de qualité et de sécurité pour les baby-sitters
- Externalisation des plaines de vacances pour soulager le service ATL qui se voit attribuer une tâche de coordination et professionnaliser l'encadrement

Participation citoyenne et transparence :

- En majorité :
 - Amélioration de la communication communale avec l'engagement d'une employée mi-temps pour sa gestion
 - Acquisition d'un matériel audiovisuel de qualité pour transmettre les débats des conseils communaux "in live" de façon audible



- Lancement de 9 Conseils consultatifs pour que les Chastrois puissent participer en soumettant des suggestions au Collège
- Lancement du projet de budget participatif avec les jeunes et mise en place d'un Conseil des Jeunes
- Publication sur le site de la Commune des Procès-Verbaux des réunions du Conseil Consultatif de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (Transparence)

Petite enfance :

- Un contact régulier avec les directrices de crèches qui sont sous forme d'ASBL et dont l'Echevine a hérité de la présidence
- [Un soutien financier de 200 euros par enfant chastrois accueilli dans les crèches crèches/accueillantes et co-accueils privés de Chastre](#)
- [Prime à l'achat de langes lavables](#)
- Augmentation de la prime de naissance communale (de 50 à 150 euros)
- Marché de concession pour proposer le co-accueil Rue du Chêne à des accueillantes privées vu la réforme de la petite enfance qui ne permettait plus deux accueillantes conventionnées/subventionnées.

Bien-être animal :

- La stérilisation des chats errants et premiers soins

Affaires sociales :

- Déménagement de l'école des devoirs du quartier du Petit Baty à St Géry dans un local plus grand avec ouverture à d'autres activités
- Collaboration élargie avec La Régie de Quartier
- Cahier des charges pour sous-traiter les plaines et les stages à une Asbl qui offre un service de qualité. ASBL désignée sur du long terme
- [Nouvelle prime pour les enfants chastrois qui participent aux plaines](#)

Le pilotage du plan de cohésion sociale :

- Co-écriture du plan de cohésion sociale (2020-2025) avec la responsable du service. Plan approuvé par les services régionaux
- Collaboration plus étroite entre le service Mobitwin et le service de taxi social du CPAS
- Organisation des Forum et de la Foire aux associations (juin et novembre 2022, juin 2023)
- Organisation de la fête des bénévoles chaque année en octobre
- En matière de santé mentale, appel à l'asbl « prospectives jeunesse » versée dans la lutte contre les addictions
- Engagement d'un éducateur en charge du zonage et de la direction du service de cohésion sociale en remplacement de la responsable du service



- Engagement d'une responsable des écoles des devoirs à la recherche éventuelle de subsides
- Engagement d'une responsable à temps partiel en charge du projet de réponse aux problèmes d'outils numériques rencontrés par les aînés de la commune. Elle se déplace à la demande des Chastrois.
- Au printemps 2024, emménagement du service dans la maison des Flamands , dans la cour de la maison communale. La maison a été remise à neuf et offre au personnel des locaux agréables et une salle de réunion à l'étage.
- Appel à projet initiative locale d'inclusion introduit en 2022 suite auquel un subside de 17.000 € a été reçu.

Réalisations au CPAS :

- Pendant la crise **COVID de 2020** :
 - mise en place d'une équipe se rendant chez les Chastrois·e·s cloîtré·e·s pour des raisons de santé et leur apportant leurs courses et leurs médicaments
 - mise en place du «café numérique» permettant aux Chastrois disposant d'un ordinateur et d'une connexion internet de parler à d'autres via Zoom ou Teams. Le café numérique est devenu le café papote géré par l'équipe de la cohésion sociale
- Après les **inondations** de 2021, création d'une liste de donateurs et d'une liste de demandeurs d'appareils ménagers ou autres, et mise en communication des uns avec les autres
- La **guerre en Ukraine** et ses conséquences à Chastre :

110 Ukrainiens ont été accueillis au printemps 2022 et les saisons suivantes à Chastre. Leurs obligations administratives, la recherche de logement exclusivement chez des privés ont été résolues grâce à la participation du CPAS, du service population et du service de cohésion sociale.

L'organisation de la rénovation de l'aile Est de la ferme rose en vue d'accueillir tous les services dépendant du CPAS

Le déménagement du CPAS et son installation dans l'enceinte de l'administration communale sont des priorités qui font partie de la déclaration de politique communale. Le but est de réunir tous les services du CPAS dans un bâtiment central sur le territoire de Chastre, l'aile Est de la ferme rose facile d'accès à l'avantage de tous les Chastrois.

Pour financer cette implantation, la somme de 3 millions est réunie dans les comptes annuels, à l'extraordinaire. Elle provient de la vente de 11 ha de terres agricoles et la vente d'un terrain à bâtir à la société Matexi (Quartier des mottes à Cortil-Noirmont)

Cependant pour que ce projet puisse se faire, le charroi du service technique occupant actuellement une partie de l'aile Est doit déménager.



Cimetières :

- La rénovation d'une tombe historique (Gillard) à Villeroux
- Les exhumations à Blanmont et Cortil
- Réalisation des ossuaires Cortil et Gentinnes + rénovation de celui de Blanmont
- Aires de dispersion, columbariums et Cavurnes réalisées à Blanmont et Chastre
- Plan de réaménagement du cimetières de Cortil (en cours)
- Pose de cuves à Blanmont et de caveaux à Gentinnes
- La rénovation des murs des cimetières : Blanmont, Cortil, Chastre, Saint-Géry et Gentinnes
- Grâce à l'initiative de l'association "Le Jardin des Songes" , l'aménagement du vieux cimetière de Gentinnes

Petit patrimoine et patrimoine immobilier :

- Soutien à Chapocha, l'association de fait qui rénove les chapelles et les potales
- Rachat de la Chapelle St-Antoine à Chastre et rénovation de sa toiture
- Rénovation acoustique de la salle communale du Tensoul
- Via le Plan Communal de Développement Rural, réaménagement de la salle de Village de Villeroux (en cours)